



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-33771>

Département(s) de publication : **18**

Annonce n° **25-33771**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Conseil Départemental du Cher

Correspondant : FLEURY Jacques, Président

Adresse : Hôtel du département , 1 Place Marcel Plaisant, CS n°30222, 18023 BOURGES

Coordonnées :

Téléphone : 0248278000

Courriel : nathalie.parry@departement18.fr

Adresse internet : <http://www.departement18.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marchespublics.departement18.fr/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Prestations d'équipement ou de reliure de documents pour la Médiathèque départementale

Lieu d'exécution : Médiathèque Chemin de Mazières, 18000 BOURGES

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° et L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réparties en 2 lots. Le lot 2 "Livres rigides (bandes dessinées enfants, bandes dessinées adultes, documentaires jeunesse)" est réservé aux opérateurs économiques qui répondent aux conditions de l'article L2113-12 du CCP (Entreprises adaptées (EA) et Etablissements et Services d'Aides par le Travail (ESAT)). Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires. Les candidats devront fournir des échantillons listés dans le CCTP (cf précisions à l'article 5.3 du RC)

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 15/07/2025 et jusqu'au 31/12/2028

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Financement : ressources propres du CD18 Modalités de paiement : 30 jours
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 23/04/2025 à 08:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2025-FCS-CULT-0034

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marchespublics.departement18.fr/> Code NUTS : FRB01 Valeur estimée hors TVA : 36 750,00 euro(s) Lot 01 - Livres souples, livres abîmés et livres rigides Informations complémentaires : Montant maximum annuel en euros HT : période 1 : 4000,00 euros période 2 : 8000,00 euros période 3 : 8000,00 euros période 4 : 8000,00 euros Critères de jugement des offres : Prix des prestations - 50 points Valeur technique - 40 points Critères sociaux et environnementaux - 10 points Lot 02 - Livres rigides Informations complémentaires : Montant maximum annuel en euros HT : période 1 : 1250,00 euros période 2 :

2500,00 euros période 3 : 2500,00 euros période 4 : 2500,00 euros Critères de jugement des offres : Prix des prestations - 50 points Valeur technique - 30 points Critères sociaux et environnementaux - 20 points

Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : NON Marchés réservés : OUI Le marché est réservé à des ateliers protégés. La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans Cedex 1 Tél : 0238775900 Fax : 0238538516 Mel : greffe.ta-orleans@juradm.fr Web : <http://orleans.tribunal-administratif.fr> Organe chargé des procédures de médiation : DIRECCTE DES PAYS DE LA LOIRE , Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics, Préfecture de région pays de la Loire, 22 mail Pablo Picasso, BP 24209 44035 Nantes Tél : 0253467983 Fax : 0253467979 Mel : paysdl.ccira@direccte.gouv.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : En cas de litige, seul le Tribunal Administratif d'Orléans est compétent en la matière. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr> . Tous les documents, inscriptions sur matériel, correspondances, demandes de paiement ou modes d'emploi doivent être entièrement rédigés en langue française ou accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée, au stade du dépôt de l'offre, pour cette consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur engagera des négociations avec tous les candidats. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales, sans négociation. L'accord-cadre est conclu à compter du 15/07/2025 ou de sa notification si celle-ci est postérieure à cette date jusqu'au 31/12/2025. Il est reconduit comme suit : - Du 01/01/2026 au 31/12/2026 - Du 01/01/2027 au 31/12/2027 - Du 01/01/2028 au 31/12/2028 Pénalités de retard : il sera fait application des pénalités prévues au CCAP. Pas de possibilité d'avance. Les prix sont ajustables annuellement (cf art 5.2 du CCAP)

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots

- **Lot(s) 01** - Livres souples, livres abîmés et livres rigides Livres souples, livres abîmés et livres rigides
- **Lot(s) 02** - Livres rigides Livres rigides

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/03/2025